



Association des Maires des Grandes Villes de Madagascar (AMGVM)

mercredi 12 mai 2021

Association des Maires des Grandes Villes de Madagascar (AMGVM)

Tel : +261 3205 20234

Email : paulrazanakolona (@) yahoo.fr

Créée le 03 juin 2016, l'Association des Maires des Grandes villes de Madagascar a comme objectifs de :

- Représenter et défendre les intérêts des villes membres de l'Association ;
- Appuyer les communes dans la recherche de partenariats techniques et financiers au niveau national et international accordés par l'Etat ;
- Assurer la visibilité des villes malgaches sur la scène internationale ;
- Mettre en réseau les grandes villes de Madagascar en vue de renforcer le lien de développement entre les villes membres.

De ce fait, elle occupe une place importante dans le dispositif institutionnel de la décentralisation tant au niveau national qu'international.

L'association met en œuvre toutes mesures légales nécessaires à la réalisation de ses objectifs notamment :

- Organisation des réunions, conférences, séminaires ou tout autre rencontre ;
- Communication media sous toutes ses formes ;
- Propose, réalise, coordonne des enquêtes/ études relatifs à la vie municipale ;
- Conclut des partenariats, passe des contrats ;
- Sollicite des financements ;

L'association a un bureau composé par un président, un vice- président, un secrétaire général, un trésorier et un trésorier adjoint.

Pour le fonctionnement quotidien du bureau de l'Association, un secrétariat technique est mis en place pour assurer le fonctionnement technique de l'Association. La composition de l'équipe est fixée suivant les volumes des activités.

Les ressources financières de l'AMGVM sont constituées des cotisations des Communes membres, subventions des Partenariats Techniques et Financiers et de l'Etat, et des financements à travers les projets et programmes mis en œuvre.